

**Fabrice RABATTU**

Expert Comptable  
Commissaire aux Comptes  
Inscrit près la Cour d'Appel d'Aix en Provence



**« Association INTER MADE »**

Siège social : La friche de la Belle de Mai

41, rue Jobin

13003 Marseille

**RAPPORT ANNUEL**

**DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

Exercice clos le 31 décembre 2017

Mesdames, Messieurs,

## OPINION

---

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Intermade relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

## FONDEMENT DE L'OPINION

---

### *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

## **JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

---

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES DOCUMENTS ADRESSES AUX ADHERENTS**

---

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du trésorier et dans les autres documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

## **RESPONSABILITES DE LA DIRECTION RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS**

---

Il appartient au conseil d'Administration d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalie significatives, que celles-ci provient de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe au conseil d'Administration d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

---

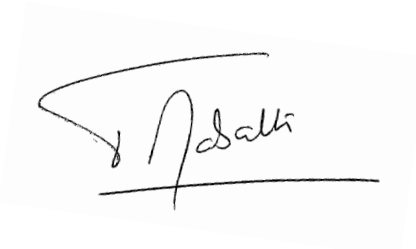
Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Marseille, le 08 juin 2018,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Fabrice Rabattu', is centered on the page. The signature is written over a light blue rectangular background.

**Fabrice RABATTU**

Commissaire aux Comptes  
Membre de la Compagnie Régionale  
d'Aix-en-Provence

## Annexe

### DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

***Association INTER-MADE***

*41 Rue Jobin*

*13003 MARSEILLE*

*Dossier financier de l'exercice en Euros*

*Période du 01/01/2017 au 31/12/2017*

*Activité principale de l'association : ASSOCIATION JEUNES ENTREPRENEURS*

Nous vous présentons ci-après le dossier de l'exercice.

**Fait à MARSEILLE**

**Le 18/06/2018**

**CESANA Julie**

Responsable de dossier

**MARTIN Christophe**

Expert-comptable

***MC2***

*66 Boulevard Barry*

*13013 MARSEILLE*

*04 91 34 38 40*

## COMPTES ANNUELS du 01/01/2017 au 31/12/2017

	Pages
- <i>Rapport de présentation</i>	1
- <i>Bilan actif-passif</i>	2 et 3
- <i>Compte de résultat</i>	4 et 5
- <i>Evaluation des contributions volontaires</i>	6
- <i>Détail bilan</i>	7 à 10
- <i>Détail Compte de résultat</i>	11 à 14
- <i>Annexe</i>	15 à 21

**MC2**

66 Boulevard Barry

13013 MARSEILLE

04 91 34 38 40

## RAPPORT DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

Association INTER-MADE  
41 Rue Jobin  
13003 MARSEILLE

relatifs à l'exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 24 pages, se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	391 120 Euros
- Chiffre d'affaires HT,	51 116 Euros
- Résultat net comptable,	2 222 Euros

Fait à MARSEILLE  
Le 04/06/2018

CESANA Julie  
Responsable de dossier

MARTIN Christophe  
Expert-comptable



## BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2017 12			Exercice N-1 31/12/2016 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%	
ACTIF IMMOBILISE	<b>Immobilisations incorporelles</b>							
	Frais d'établissement							
	Frais de recherche et de développement							
	Concessions, Brevets et droits similaires	825	825					
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	<b>Immobilisations corporelles</b>							
	Terrains							
	Constructions							
	Installations techniques Matériel et outillage							
	Autres immobilisations corporelles	68 676	22 705	45 971	13 890	32 081	230.97	
	Immobilisations en cours							
Avances et acomptes								
<b>Immobilisations financières (2)</b>								
Participations mises en équivalence								
Autres participations	625		625	625				
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés								
Prêts	4 500		4 500	4 500				
Autres immobilisations financières	310		310	6 490	6 180	95.22		
<b>Total I</b>	74 936	23 530	51 406	25 505	25 901	101.55		
Comptes de liaison								
<b>Total II</b>								
ACTIF CIRCULANT	<b>Stocks et en cours</b>							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes							
	<b>Créances (3)</b>							
	Créances usagers et comptes rattachés	317 739		317 739	182 183	135 555	74.41	
	Autres créances	45		45	3 527	3 482	98.72	
Valeurs mobilières de placement								
Instruments de trésorerie								
Disponibilités	21 729		21 729	46 621	24 892	53.39		
Charges constatées d'avance (3)	201		201	911	710	77.94		
<b>Total III</b>	339 714		339 714	233 243	106 471	45.65		
Comptes de Régularisation	Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecarts de conversion actif (VI)							
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	414 650	23 530	391 120	258 747	132 372	51.16		

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

## BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2017	12	31/12/2016	12	Euros	%
FONDS ASSOCIATIFS	<b>Fonds propres</b>						
	Fonds associatifs sans droit de reprise						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	37 413		37 413			
	Report à nouveau	38 686		15 881		22 805	143.60
	<b>Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)</b>	2 222		22 805		20 582	90.26
	<b>Autres fonds associatifs</b>						
Fonds associatifs avec droit de reprise :							
Apports							
Legs et donations							
Résultats sous contrôle de tiers financeurs							
Ecarts de réévaluation							
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	23 642		17 845		5 797	32.48	
Provisions réglementées							
Droit des propriétaires							
<b>Total I</b>	101 963		93 944		8 019	8.54	
	<b>Total II</b>						
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Comptes de liaison						
	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement						
Fonds dédiés sur autres ressources							
<b>Total III</b>							
DETTES (1)	Emprunts obligataires						
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)	73 538		48 312		25 225	52.21
	Emprunts et dettes financières divers	140		210		70	33.33
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	45 207		24 419		20 788	85.13
	Dettes fiscales et sociales	38 552		72 060		33 508	46.50
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	19 318		17 792		1 526	8.58
Instruments de trésorerie							
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance	112 403		2 010		110 393	NS
	<b>Total IV</b>	289 157		164 803		124 353	75.46
	Ecarts de conversion passif (V)						
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>		391 120		258 747		132 372	51.16

(1) Dont à plus d'un an  
Dont à moins d'un an

176 754      162 793  
48 000

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2017	12	31/12/2016	12	Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>						
Ventes de marchandises						
Production vendue de Biens et Services	51 116		22 770		28 346	124.49
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	393 852		470 594		76 742	16.31
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	32 117		56 871		24 755	43.53
Collectes						
Cotisations	1 235		1 330		95	7.14
Autres produits	26 537		10 072		16 465	163.46
<b>Total I</b>	<b>504 857</b>		<b>561 638</b>		<b>56 781</b>	<b>10.11</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes	153 840		155 617		1 777	1.14
Impôts, taxes et versements assimilés	3 142		3 720		578	15.54
Salaires et traitements	214 538		246 216		31 677	12.87
Charges sociales	123 055		130 036		6 981	5.37
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	7 827		5 499		2 327	42.32
Sur immobilisations : dotations aux provisions						
Sur actif circulant : dotations aux provisions						
Pour risques et charges : dotations aux provisions						
Subventions accordées par l'association						
Autres charges (2)	6		143		137	96.06
<b>Total II</b>	<b>502 408</b>		<b>541 231</b>		<b>38 823</b>	<b>7.17</b>
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>	<b>2 449</b>		<b>20 407</b>		<b>17 958</b>	<b>88.00</b>
<b>Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun</b>						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2017	12	31/12/2016	12	Euros	%
<b>Produits financiers</b>						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier						
Autres intérêts et produits assimilés		31		114	83	72.93
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total V</b>		31		114	83	72.93
<b>Charges financières</b>						
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Intérêts et charges assimilés		2 214		929	1 284	138.23
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total VI</b>		2 214		929	1 284	138.23
<b>2. Résultat financier (V-VI)</b>		2 183		815	1 368	167.79
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>		266		19 592	19 326	98.64
<b>Produits exceptionnels</b>						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		200			200	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		12 393		3 761	8 632	229.50
Reprises sur provisions et transferts de charges						
<b>Total VII</b>		12 593		3 761	8 832	234.82
<b>Charges exceptionnelles</b>						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		190		548	358	65.36
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		10 447			10 447	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions						
<b>Total VIII</b>		10 637		548	10 089	NS
<b>4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)</b>		1 956		3 213	1 257	39.11
Impôts sur les bénéfices (IX)						
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>		517 481		565 513	48 032	8.49
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)</b>		515 259		542 709	27 450	5.06
<b>Solde intermédiaire</b>		2 222		22 805	20 582	90.26
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs						
- Engagements à réaliser sur ressources affectées						
<b>5. EXCEDENTS OU DEFICITS</b>		2 222		22 805	20 582	90.26

## EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2017	12	31/12/2016	12	Euros	%
<b>PRODUITS</b>						
Bénévolat	2 674		4 610		1 935	41.99
Prestations en nature						
Dons en nature	8 622		18 505		9 883	53.41
<b>TOTAL</b>	11 297		23 115		11 819	51.13
<b>CHARGES</b>						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens et services	8 622		18 505		9 883	53.41
Personnel bénévole	2 674		4 610		1 935	41.99
Prestations						
<b>TOTAL</b>	11 297		23 115		11 819	51.13

## ANNEXE

### SOMMAIRE

	page	
<b>- REGLES ET METHODES COMPTABLES</b>		
Principes et conventions générales	15	
Permanence ou changement de méthodes	15	
<b>- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN</b>		
Etat des immobilisations	16	
Etat des amortissements	16	
Tableau de variation des fonds associatifs	17	
Etat des provisions	17	
Etat des échéances des créances et des dettes	17	
Variation des fonds propres		NS
Autres immobilisations incorporelles	18	
Evaluation des immobilisations corporelles	18	
Evaluation des amortissements	18	
Créances immobilisées	18	
Evaluation des créances et des dettes	18	
Evaluation des valeurs mobilières de placement	18	
Produits à recevoir	19	
Charges à payer	19	
Charges et produits constatés d'avance	19	
Subventions d'équipement		NS
<b>- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT</b>		
Rémunération des dirigeants	20	
Valorisation des contributions volontaires	20	
<b>- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS</b>		
Dettes garanties par des sûretés réelles		NS
Montant des engagements financiers	20	
Informations en matière de crédit bail		NS
Engagement en matière de pensions et retraites	20	
<b>- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES</b>		
Produits et charges exceptionnels	21	
Valeurs mobilières		NS
Produits et charges sur exercices antérieurs		NS

NA = Non Applicable NS = Non significative

## **ANNEXE**

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 391 119.76 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 504 856.97 Euros et dégageant un excédent de 2 222.30 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

### **- REGLES ET METHODES COMPTABLES -**

(PCG Art. 831-1/1)

#### **Principes et conventions générales**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

#### **Permanence des méthodes**

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

### **- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

### Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 075		
Installations générales agencements aménagements divers	23 345		39 055
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	35 387		3 854
Emballages récupérables et divers	15 002		
<b>TOTAL</b>	<b>73 733</b>		<b>42 909</b>
Autres participations	625		
Prêts, autres immobilisations financières	6 490		4 510
<b>TOTAL</b>	<b>7 115</b>		<b>4 510</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>81 923</b>		<b>47 419</b>

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			1 075	1 075
Installations générales agencements aménagements divers		13 575	48 825	48 825
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			39 240	39 240
Emballages récupérables et divers		7 612	7 390	7 390
<b>TOTAL</b>		<b>21 187</b>	<b>95 455</b>	<b>95 455</b>
Autres participations			625	625
Prêts, autres immobilisations financières		6 190	4 810	4 810
<b>TOTAL</b>		<b>6 190</b>	<b>5 435</b>	<b>5 435</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>27 377</b>	<b>101 965</b>	<b>101 965</b>

### Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	1 075			1 075
Installations générales agencements aménagements divers	14 359	4 088	10 699	7 748
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	31 050	3 296		34 346
Emballages récupérables et divers	14 435	443	7 488	7 390
<b>TOTAL</b>	<b>59 844</b>	<b>7 827</b>	<b>18 186</b>	<b>49 484</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>60 918</b>	<b>7 827</b>	<b>18 186</b>	<b>50 559</b>

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	4 088				
Matériel de bureau informatique mobilier	3 296				
Emballages récupérables et divers	443				
<b>TOTAL</b>	<b>7 827</b>				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>7 827</b>				



## ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

### Tableau des variations des fonds associatifs

Nature des provisions et des réserves	Montant début d'exercice	Affectation résultats et retraitement	Dotation exercice	Reprise exercice	Montant fin exercice
Fonds propres					
Réserves :					
Autres réserves	37 413				37 413
Report à nouveau	15 881	22 805		0	38 686
RESULTAT DE L'EXERCICE	22 805	22 805		2 223	2 222
Autres fonds associatifs					
Fonds associatifs avec droit de reprise :					
Subventions d'investissement	17 845		6 203	406	23 642
Provisions réglementées					
<b>TOTAL I</b>	<b>93 944</b>		<b>6 203</b>	<b>1 816</b>	<b>101 963</b>

### Etat des provisions

### Etat des échéances des créances et des dettes

<b>Etat des créances</b>	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	4 500	4 500	
Autres immobilisations financières	310	310	
Autres créances clients	315 338	315 338	
Personnel et comptes rattachés	26	26	
Débiteurs divers	19	19	
Charges constatées d'avance	201	201	
<b>TOTAL</b>	<b>320 394</b>	<b>320 394</b>	

<b>Etat des dettes</b>	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	40 017	40 017		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	33 521	33 521		
Emprunts et dettes financières divers	140	140		
Fournisseurs et comptes rattachés	45 207	45 207		
Personnel et comptes rattachés	12 526	12 526		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	24 240	24 240		
Autres impôts taxes et assimilés	1 786	1 786		
Autres dettes	16 917	16 917		
Produits constatés d'avance	112 403	112 403		
<b>TOTAL</b>	<b>286 756</b>	<b>286 756</b>		
Emprunts souscrits en cours d'exercice	81 043			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	7 592			

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

### Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
Logiciels	1 075	33.33

### Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

### Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

### Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.  
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

### Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

### Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

### Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances usagers et comptes rattachés	6 303
Disponibilités	1
Total	6 303

### Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	17
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	601
Dettes fiscales et sociales	14 819
Total	15 438

### Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance		Montant
Charges d'exploitation		201
Total		201
Produits constatés d'avance		Montant
Produits d'exploitation		112 403
Total		112 403

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

### - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

#### Rémunération des dirigeants

(PCG Art. 831-3, 832-12, 832-13)

Monsieur Cédric HAMON

. Rémunérations brutes : 32 036,54 euros.

. Avantages en nature : Néant.

#### Valorisation des contributions volontaires

Mise à disposition de biens et prestations..... 8 622,26 €

Personnel bénévole..... 2 674,24 €

### - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

#### Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

##### Engagements donnés

Avals et cautions	210
Total (1)	210

##### Engagements reçus

Avals cautions accordés	6 390
Prêts	4 500
Total	10 890

#### Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.  
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.  
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

### - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

#### **Produits et charges exceptionnels**

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Produits sur exercices antérieurs	200	77200000
- Produits de cession des éléments d'actif	6 190	77500000
- QP subventions investissements virées CR	6 203	77700000
Total	12 593	
Charges exceptionnelles		
- Pénalités et amendes	190	67120000
- VNC des éléments d'actif cédés	9 191	67500000
- Autres charges exceptionnelles	1 257	67800000
Total	10 638	